

A

MONSIEUR

Le Responsable de l'Entreprise

HZ RESEAUX FIBER

OBJET: MISE EN DEMEURE

Suite à la sortie de nos représentants de CMP HADJOUT le 18/12/2022 sur le chantier travaux d'infrastructure d'accueil pose et raccordement de câble a fibre optique liaison ATMOBILIS BOUDJABROUN MEURED (421017) vers MEURED (42217)-ATM MOBILIS BEN YUCEF HADJOUT (421044) VERS CT HADJOUT (42104) CMP HADJOUT sous l'ODS N° 160 du 14/12/2022.J'ai le regret de vous informer que vous êtes signalés absents depuis plus de trois jours. De ce fait, je vous mets en demeure, et je vous invite de se rapprocher à la sous-direction technique dans un délai n'excédant pas deux (02) jours à partir de cette présente note, sinon je me verrais dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur.

Meilleures salutations



Mr Samzi Sayeh SAIDOUN
Directeur Opérationnel
des Télécommunications
de Tipasa

18 DEC 2022